Collège-Lycée
Georges
Clemenceau
Montpellier

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU

Année scolaire 2022-2023

Séance n°1 du 20 octobre 2022

Date de convocation : 13 octobre 2022

Sous la présidence de Mme LE BOLLOCH, Proviseure

ORDRE DU JOUR

I. Installation du CA et des commissions
II. Approbation du PV du CA du 30/06/2022
III. Bilan de rentrée
IV. Calendrier annuel
V. Projets 2022-2023
VI. Répartition des IMP
VII. Répartition des logements de fonction
VIII. Vote don
IX. Charte de la commission fonds social
X. Informations et questions diverses

La Présidente,

Sylvie LE BOLLOCH

LYCEE G. CLEMENCEAU
LA PROVISEURE
MONTPELLIER

Le secrétaire,

Yves COLLENOT, représentant des parents d'élèves

QUORUM : 12

Nombre de présents : 15 **Nombre d'absents excusés : 2**

MEMBRES DE DROIT		
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie	Présente
Chef d'établissement Adjoint	Mme DELALANDE Véronique	Présente
Adjoint-Gestionnaire	Mme BOUMEDIEN Zineb	Présente
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène	Présente
PERSONNALITES		
Département de l'Hérault	Mme CHELVI-SANDIN Zita	Absente excusée
	M. CRISTOL Sébastien	Absent
Ville de Montpellier	M. PATERNOT Bruno	Absent
Suppléant	*Mme BRUN-MANDON Elodie*	
Qualifiée	Mme LESCURE Hélène	Absente excusée
~~Invité : IA-IPR référent~~	~~M. MOLLERA Cyril~~	Non invité
MEMBRES ELUS		
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation		
Titulaires	M. DARRACQ Jean-François	Présent
	M. COURLY Eric	Présent
	Mme COMEAU Christelle	Présente
	Mme JEANNEY Marie-Hélène	Présente
	M. MAS Philippe	Présent
	M. DALMON Marc	Absent
Suppléants	*M. GANDIBLEUX Lydéric*	
	Mme LARIO Maria José	
	Mme VERGNIERES Chrystelle	
	M. NACER-CHERIF Sofiane	
	Mme COSIMI Clarisse	
	Mme COLOGNOLI Isabelle	
au titre des représentants des parents d'élèves		
Titulaires	M. COLLENOT Yves	Présent
	Mme BELHARECH Dorothée	Présente
	Mme OUDRER Anne-Marie	Présente
	Mme PETITJEAN Ludiwine	Présente
	Mme TOUREILLE Sylvie	Absente
	Mme MAUREL Delphine	Absente
Suppléants	*Mme NOUVIAN Corinne*	
	Mme COLLIERE Sophie	
	Mme SCHLAPPI Cynthia	Présente
	Mme BOURGADE Stephany	
	Mme CHAIB Lamia	
	Mme BLANCHEMANCHE Léa	
au titre des représentants des élèves		
Titulaires	KARBOUCH Louise	Absente
	CORNIAUX Lilian	Présent
Suppléants	*AKDOGAN Azad*	
	BENHAMMOU Chahinez	

Ouverture du CA

Le secrétariat de séance est assuré par M. Yves COLLENOT, représentant des parents d'élèves. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

I. Installation du CA et des commissions

Les membres du CA procèdent à l'installation des commissions suivantes :
- conseil de discipline
- commission éducative
- commission de travail (en remplacement de la Commission Permanente)
- comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- conseil de vie collégienne (CVC)

Les commissions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Mme LE BOLLOCH félicite les membres nouvellement élus.

II. Approbation du PV du CA du 30/06/2022

Le procès-verbal du CA du 30/06/2022 est approuvé à l'unanimité.

III. Bilan de rentrée

Un point est fait concernant les effectifs de rentrée.
Au collège, l'effectif total se porte à 443 élèves (417 en 2021-22).

La forte implication des enseignants et personnels de vie scolaire dans le dispositif « Devoirs faits » permet de répondre à l'ensemble des besoins, soit 26% des collégiens.

Les exercices de prévention des risques majeurs (évacuation en cas d'incendie et confinement en cas d'alerte intrusion) qui ont été réalisés depuis la rentrée ont fait apparaitre quelques points de vigilance :
- les points de rassemblement ne sont pas connus de tous les personnels
- la sonnerie d'alerte confinement n'est pas audible de toutes les zones de l'établissement
- les classes doivent être laissées ouvertes en cas d'incendie afin de permettre l'intervention des pompiers. Cela peut générer des risques de vols dans les salles.

IV. Calendrier annuel

Le calendrier prévisionnel de l'année scolaire est présenté aux membres du CA.

Certains élèves n'ayant pas réalisé de stage en classe de 4ème, le réaliseront cette année en 3ème.

Les cours seront suspendus à compter du mardi 13 juin 2023 afin de permettre la préparation des salles d'examens.

V. Projets 2022-2023

Les 17 projets prévus pour l'année scolaire (ateliers, sorties pédagogiques et voyages scolaires) et leurs modalités de financement sont présentés.

Grâce aux solutions de financement diverses (crédits pédagogiques de l'établissement, actions éducatives territoriales, FSE, partenariats divers), tous les projets présentés pourront être financés et menés au cours de l'année.
Seul le projet d'échange scolaire à Rochester a dû être annulé en raison des difficultés à trouver des familles pour l'hébergement des élèves sur place.

VI. Répartition des IMP

Cinq IMP (indemnité de mission particulière) sont attribuées par le Rectorat afin de rémunérer certaines missions annexes assumées par les enseignants et CPE.

Sur ces 5 IMP, 1.25 IMP reste à attribuer. Un besoin sur la thématique de l'égalité filles-garçon est relevé.

VII. Répartition des logements de fonction

Le collège dispose d'un logement de fonction, dont l'attribution à Mme DELALANDE, Principale Adjointe, est approuvée à l'unanimité.

VIII. Vote don

Le don de 774 € proposé par le Foyer Socio-Educatif, afin de participer au financement de la sortie scolaire d'intégration des élèves de 6ème, est approuvé à l'unanimité.

IX. Charte de la commission fonds social

Le fonds social de la cité scolaire s'élève à 13000€ pour l'année 2022 (dotation par année civile). A ce jour, environ la moitié du fonds a été consommé, essentiellement au collège.

La priorité pour la fin d'année scolaire sera donnée aux postes suivants : restauration scolaire, fournitures scolaires et participation aux sorties et voyages.

La charte est approuvée à l'unanimité.

X. Informations et questions diverses

Mme LE BOLLOCH rappelle le délai de transmission des questions diverses, qui doivent être communiquées au plus tard 48h avant la séance.
Les questions étudiées lors de cette séance émanent des représentants des parents d'élèves.

<u>Où se construit et avec qui le projet d'établissement à venir ?</u>
Le projet d'établissement s'appuie sur le projet académique, actuellement en cours de constitution. La communauté éducative sera sollicitée pour sa mise à jour au cours de l'année scolaire. Le nouveau projet d'établissement, à compter de 2023, sera également alimenté par les résultats de l'évaluation de l'établissement qui sera menée

au cours de l'année : autoévaluation de l'établissement, évaluation externe et enquête de climat scolaire.

Quelle mise en œuvre pratique des résolutions de juin 2022 sur la durée de la pause méridienne ? (cas rapportés d'élèves qui ne mangent pas)
Mme DELALANDE explique qu'une révision des emplois du temps a dû être opérée après la rentrée scolaire, réduisant la pause méridienne à 1h en raison des possibilités d'occupation des salles de classe.
La plupart des élèves ont une pause méridienne de 2h une à deux fois par semaine. Le service de restauration est ouvert de 11h30 à 13h15. Un planning de passage est appliqué, permettant aux élèves reprenant les cours à 13h de passer en priorité.
Les représentants des parents d'élèves font état de situations où les élèves n'ont pas le temps de déjeuner. Mme DELALANDE demande à ce que leurs parents contactent l'établissement afin d'en évaluer les causes.

FSE : où, quand, comment et pour qui ?
Mme LE BOLLOCH indique que les travaux d'aménagement du foyer ne seront peut-être pas achevés d'ici à la fin de l'année scolaire, au regard d'autres priorités de travaux. Elle précise que l'accès au foyer ne sera possible que pour les élèves bénéficiant d'une pause méridienne de 2h, la capacité d'accueil et les possibilités de surveillance étant limitées.

Le poids des cartables (surtout les lundis) et l'accès aux casiers au collège : quelle possibilité pour stocker les manuels scolaires et réduire cette charge ?
En raison du nombre de casiers disponibles, seuls les élèves de 6ème peuvent bénéficier d'un casier à partager avec un camarade. Le poids des cartables peut être réduit en organisant des ajustements par classe. Les parents d'élèves sont également invités à accompagner leurs enfants dans la constitution du cartable, en les aidant à n'emmener que le matériel nécessaire pour la journée ou demi-journée.
L'utilisation d'un trieur, en remplacement de multiples cahiers, est évoquée : cette possibilité a déjà été explorée mais le rangement des feuilles volantes est problématique pour des élèves de cette tranche d'âge.
Le sujet sera abordé à nouveau en fin d'année scolaire, lors de la constitution des listes de fournitures scolaires pour la rentrée 2023.

Tables rondes sur la santé mentale : quelle avancée des discussions institutionnelles avec le PEPA (Point écoute parents adolescents), présentées comme un préalable à la mise en œuvre du projet ?
Après échanges avec M. DRAKE, directeur adjoint du PEPA, Mme LE BOLLOCH propose l'organisation de ces tables rondes à partir du 2ème trimestre. Ces tables rondes permettront également d'alimenter la réflexion de la communauté éducative dans le cadre du travail sur le climat scolaire.

Clôture du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h45.

RENTREE 2022 - 2023

			10/10/2019	12/10/2020	12/10/2021	10/10/2022
NIVEAU :		EFFECTIF 2018/2019	EFFECTIF 2019/2020	EFFECTIF 2020/2020	EFFECTIF 2021/2022	EFFECTIF 2022/2023
6ème :	4 divisions	102	111	100	99	112
5ème :	4 divisions	110	112	109	108	107
4ème :	4 divisions	108	112	107	106	109
3ème :	4 divisions	115	108	104	104	115
TOTAL		435	443	420	417	443

NIVEAU :		**EFFECTIF 2018/2019**	**EFFECTIF 2019/2020**	**EFFECTIF 2020/2021**	**EFFECTIF 2021/2022**	**EFFECTIF 2022/2023**
2 NDE :	GENERALE dont ABIBAC	424	390	365	360	402
	TECHNOLOGIQUE TMD	8	7	13	5	5
	Total	432	397	378	365	407
1ère :	**GENERALE**					
	Scientifique	101				
	ES	78				
	L	**212** 33	1 GENERALE **266**	1 GENERALE **247**	1 GENERALE **248**	1 GENERALE **239**
	TECHNOLOGIQUE TMD	17	10	9	9	11
	STMG	64	65	65	64	66
	Total	293	341	321	321	316
TALE	**GENERALE**					
	Scientifique	159	109			
	ES	102	86			
	L	33	33	Tale GENER. **256**	Tale GENER. **239**	Tale GENER. **238**
	TECHNOLOGIQUE TMD	6	13	9	8	6
	STMG	71	72	65	69	64
	Total	371	313	330	316	308
TOTAL		**1096**	**1051**	**1029**	**1002**	**1031**

NIVEAU :		**EFFECTIF 2018/2019**	**EFFECTIF 2019/2020**	**EFFECTIF 2020/2021**	**EFFECTIF 2021/2022**	**EFFECTIF 2021/2022**
BTS	1ère année	34	34	33	34	28
	2ème année	28	24	29	25	26
PPPE	1ère année					38
TOTAL		**62**	**58**	**62**	**59**	**92**

EFFECTIF TOTAL		**1593**	**1552**	**1511**	**1478**	**1566**

Présenté au Conseil pédagogique le 13-10-2022

oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23
1 S	1 M	1 J CA.L Elections Professionnelles	1 D	1 M CVL	1 M	1 S	1 L	1 J ABIBAC Conseils de classe 3ème & 2nde	1 S
2 D	2 M	2 V	2 L	2 J CA.C	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 L Suivi Collège / Suivi Lycée — Stage BTS2 du 3 au 21 Oct / Elec. délég classe	3 J	3 S DEVOIR PHILO — DEVOIR COM. FRANC 1ère	3 M parents / profs 6ème & 3ème — Stage BTS2 du 3 au 27 j	3 V	3 V	3 L EPREUVES ORALES & LLCR — Voy. Autriche — Abi & S2TMD - — Vienne Collége — EVALUATION — PIX 3ème	3 M	3 S	3 L DELIB.
4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M RESULTAT BAC — POT
5 M réunion tutorat	5 S	5 L	5 J parents / profs 5è & 4è — parents / profs 1G&T	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L conseils de classe 3 trim. Lycée	5 M
6 J	6 D	6 M parents / profs 2nd	6 V	6 L CA.L — info.orient. parents 2GT — EVAL PIX — TERM. & BTS	6 L Suivi Collège / Suivi Lycée — conseils de classe 2er trim.	6 J Confir.vœux Parcoursup	6 M	6 M	6 J ORAUX 2ème gp
7 V Elections des parents & personnels	7 L Stage BTS1 du 7/11 au 2/12 — Insc BAC & BTS	7 M	7 S DEV. SPE HLP. Term	7 M info.orient. parents 2GT	7 M FIN Parcoursup	7 V	7 D	7 M conseils de classe 3 trim. Lycée	7 V
8 S	8 M DEV. COM. TSTMG Droit Eco — Voyage HEIDELBERG - Collège	8 J parents/ profs T.G&T	8 D	8 M DEV COM. Maths TSTMG - S2TMD	8 M CERTIF. LV.ECRIT — ATELIER PARCOURSUP	8 S	8 L	8 J	8 S
9 D	9 M	9 V	9 L	9 J info.orient. Parents 3ème	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 L Elections CVL — Réunion PIX Lycée	10 J Formation.délégués collège	10 S	10 M CHS	10 V	10 V	10 L	10 M BILAN SPE 1ère G	10 S	10 L
11 M Elections des délég. au CA	11 V	11 D	11 M	11 S PORTES OUVERTES	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M Permanences
12 M	12 S	12 L Suivi Collèg — STAGE 1STMG — Voyage Munich 1è & — T. ABIBAC — Semaine — Orientation	12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L STAGES 2nde & 4ème	12 M
13 J Conseil Péda	13 D	13 M Suivi Lycée	13 V Salon étudiants — DEV. SPE SES Term	13 L BILAN DES SPE 1è & T. — ATELIERS PARCOURSUP — TERM	13 L Bac blanc — Oraux Français	13 J DEV COM.Français 2nd — CVL	13 S	13 M	13 J
14 V	14 L Suivi Collèg	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M BAC PHILO	14 V
15 S	15 M Suivi Lycée — CESC	15 J	15 D	15 M EAF ECRIT Blanc	15 M	15 S	15 L	15 J EAF	15 S
16 D	16 M	16 V	16 L	16 J CERTIFICATION. LV.ORAL	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 L Prés. Projet AREN collège	17 J	17 S	17 M réunion Parcoursup / parents Tale	17 V	17 V	17 L Suivi Collège — CA.C — FESTIVAL INDIEN	17 M	17 S	17 L
18 M CA. Lycée — Form.délég. 2nde lycée	18 V	18 D	18 M OUVERTURE Parcoursup	18 S	18 S	18 M Suivi Lycée — CA.L	18 J	18 D	18 M
19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M SEMAINE DES ARTS	19 V	19 L GRAND ORAL — BAC — Conseils collège	19 M
20 J CA. Collège	20 D	20 M	20 V TSTMG en Entreprise	20 L Permanences	20 L Epreuves FINALES SPE Term — parents / PP 6 & 3ème	20 J	20 S	20 M Révisions DNB — ORAUX EAF	20 J
21 V	21 L BILAN DES SPE 1è & T. — Voyage FREIBURG ABIBAC	21 M	21 S DEV. SPE SVT Term	21 M	21 M parents / PP 4 & 5ème	21 V	21 D	21 M	21 V
22 S	22 M PP Harmonisat conseils	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J CA.C	22 S
23 D	23 M	23 V	23 L Suivi Collège — Semaine Orientation	23 J	23 J	23 D	23 M Conseil Péda	23 V	23 D
24 L Permanences	24 J CA.C — DEV. COM. 1STMG Gestion	24 S	24 M Suivi Lycée — Devoir Maths2nd	24 V	24 V	24 L Permanences	24 M	24 S	24 L
25 M	25 V Remise des diplômes	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J CESC	25 D	25 M
26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L GRAND ORAL — BAC — DNB — ORAUX EAF	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 V	28 L Conseils de classe	28 M	28 S	28 M	28 M ECE BAC	28 V	28 D	28 M	28 V
29 S	29 M CVL — 1er trim.	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J CA.L	29 S
30 D	30 M	30 V	30 L Conseil Péda	30 J DNB BLANC	30 J	30 D	30 M ORAL.DNB	30 V	30 D
31 L		31 S	31 M COM. TRAVAIL DGH	31 V			31 M		31 L

18-oct Ex.Risques majeurs

REPARTITION DES CREDITS PEDAGOGIQUES 2022/2023
suivant les projets validés en conseil pédagogique

	Intitulé des projets	Description	Noms des professeurs	Niveau de classe	Date de réalisation	Coût total ou coût/élèves		Accompagnateurs pris en charge	Participation souhaitée	Participation de EPLE attribuée	CD 34	FSE	Autres	total par projet
						total	participation/élève							
VOYAGES	Stage archéologique à Saint Romain en Gal	visite des sites archéologiques, rencontre avec des professionnels de l'archéologie, ateliers de fouille	M. MAS et M. TALLON (enseignants lettres classiques) et M. MARRAGOU (documentaliste)	élèves latinistes de 4ème et de 3ème	avr-23		170 €	2	600 €	**600,00 €**				600 €
	Echange scolaire Rochester (Angleterre)	échange scolaire avec The Hundred of Hoo Academy : poursuite de l'échange épistolaire initié l'année précédente	Mme COMEAU	1 classe de 4ème	juin-23		200 €	2	400 €	**400,00 €**				400,00 €
	Echange scolaire Heidelberg (Allemagne) **Budget 2022**	échange scolaire avec le Bundesgymnasium : poursuite de l'échange initié l'année précédente	Mme Gagianno	élèves germanistes de 5ème, 4ème et 3ème	oct-22		182 €	2	414 €	**414,00 €**				414,00 €
SORTIES	Ensérune, un oppidum à la protohistoire	visite du site et du musée d'Ensérune ; atelier de confection de monnaie	M. MAS (enseignant lettres classiques)	élèves latinistes de 5ème	fevrier 23	768 €			300 €	**300,00 €**	360,00 €	100,00 €		760,00 €
	Le commerce maritime à Agde	visite du musée de l'Ephèbe au Cap d'Agde ; atelier de fabrication d'amphorettes	M. MAS (enseignant lettres classiques)	élèves latinistes de 4ème	22/23	848 €			448 €	**448,00 €**	424,00 €	100,00 €		972,00 €
	Intégration et cohésion 6ème **Budget 2022**	journée d'intégration au Parc des Roches de Villeneuve-les-Maguelone : développer la cohésion et la coopération	Mme COSIMI et M. DALMON (enseignants EPS)	classes de 6ème	sept-22	2 500 €			600 €	**600,00 €**	900,00 €	500,00 €	600,00 €	2 000,00 €
	Collège au cinéma	projections de films, analyse filmique, atelier de réalisation de films courts et projection	Mme MATIAS et M. MAS (enseignants lettres)	1 classe de 4ème + 1 classe de 3ème	3h par semaine	966 €			450 €	**450,00 €**	350,00 €	100,00 €		450,00 €
atelier	Atelier bien-être (projet collège)	promouvoir le bien-être à l'école vivre ensemble et de gestion des émotions	Mmes Cosimi	élèves de tous les niveaux + personnels	50 minutes, bi-mensuelles	(AET 1800+ 360 établissement)			360 €	**360,00 €**	1 500,00 €			1 860,00 €
	Atelier de sophrologie	gestion des émotions, gestes qui calment	Mme Dubois	2 groupes de 16 élèves (délégués)	8h par groupe	1 600 €			0 €	**0 €**				
	Théâtre en anglais	initiation au théâtre, représentations en fin d'année	Mme LALAN (enseignante anglais) et M. COURLY (enseignant HG)	1 classe de 3ème	22/23	1 800 €			300 €	**300,00 €**	1 316,00 €			
	Contes d'aventures et de monstres	production d'un spectacle de contes	M. MAS (enseignant lettres classiques)	1 classe de 6ème	6 séances de 2h au 2ème trimestre	1 130 €			226 €	**226,00 €**	862,00 €	100,00 €		
	Programme "attentif aux autres"	programme à développer sur deux ans ; développement des compétences psycho-sociales, vivre ensemble, prévention de l'isolement	Mme MIGAIROU (infirmière) + association ASTREE	classes de 4ème	séance de 2h	0 €			0 €	**0,00 €**				
	Rallye Bombyx	concours de mathématiques	M. DARRACQ (enseignants mathématiques)	élèves volontaires, tous niveaux	janvier à mai 2023	1/élève si adhérent au FSE ou 2/élève			0 €	**0,00 €**				

	Let's talk about the planets !	travail interdisciplinaire sciences + langue vivante	Mme FALCK et Mmes KLEMMER et LALAN	niveau 6ème	22/23	100			100 €	**100,00 €**				
	Dire l'amour !	travail interdisciplinaire littérature + langue vivante	Mme LALAN et M. TALLON	1 classe de 4ème	22/23	100 €			100 €	**100,00 €**				
	Atelier de sophrologie	gestion des émotions, gestes qui calment	Mme DUBOIS (infirmière lycée)	2 groupes de 16 élèves (délégués)	8h par groupe	1600 € + 120 €			120 €	**120,00 €**				
	Exposition "Pourquoi les maths		M. DARRACQ (enseignant mathématiques)	tous niveaux	novembre 2022	prêt d'exposition par l'IRES de Montpellier			/	/				
	La retirada - visite du camp de Rivesaltes et du mémorial Machado à Collioure	projet interdisciplinaire français/histoire-géographie/espagnol sur le thème de la guerre civile espagnole	Mme LARIO (enseignante espagnol) et M. MAS (enseignant lettres classiques)	1 classe de 3ème	22/23	1 500 €	Pass Culture 500		1000	**1 000,00 €**				
TOTAL par financement									4 404 €	4 404,00 €	5 712,00 €	900,00 €	600,00 €	5 042,00 €

Budget 2022

Collège-Lycée Georges Clemenceau Montpellier

académie de Montpellier

Montpellier, le 14 octobre 2022

REPARTITION des I.M.P
COLLEGE

Objet : IMP : Indemnité pour mission particulière

Réf : Décrets n°2014-940 et 2014-941 du 20 aout 2014 portant sur les missions et obligations règlementaires de service des enseignants d'EPLE publics.
Décret n°2015-475 du 27 avril 2015 fixant les modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière

Rappel : Des indemnités (IMP) peuvent être versées à des enseignants, professeurs documentalistes, ou CPE qui prennent en charge, **en sus de leur service ou missions statutaires**, des activités ou missions d'intérêt pédagogique ou éducatif. Ces IMP sont, suivant les cas, annualisées ou ponctuelles.

Le rectorat nous a attribué 5 IMP pour le collège au taux annuel forfaitaire de 1250€.
Certaines de ces IMP sont déjà fléchées.

Au collège : 5 IMP

- **Coordination Activités Physiques :** 0.5 IMP M. Dalmon - 0.5 Mme Cosimi
- **Référent Décrochage scolaire** : 0,25 IMP Mme Pendino
- **Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers :** 0.25 IMP ?
- **Référent Ressources Pédagogiques Numériques – site Collège – PIX** : 1.5 IMP M. Darracq
- **Référent Culture** : 0,5 IMP Marragou

Autres Missions d'Education **:** à moduler suivant l'engagement des intervenants.

- **Coordination DNB :** 0.25 IMP M Mas

Autres projets à définir : 1.25 IMP

Fonds social 2022 / 2023

Les fonds sociaux sont régis par la circulaire N° 2017-122 du 22 août 2017.

Elles stipulent : « Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens, des lycéens ou leurs familles pour assumer les dépenses de restauration scolaire, scolarité, et vie scolaire. (…)

Le chef d'établissement constitue, sous sa présidence, une commission qui peut comprendre : le gestionnaire de l'établissement, un conseiller principal d'éducation, l'assistante de service social, l'infirmière, un ou plusieurs délégués des élèves, un ou plusieurs délégués des parents d'élèves.
L'obligation de discrétion s'impose aux membres de la commission dans l'étude des dossiers qui devront être anonymes ainsi que sur le compte rendu des délibérations. Le chef d'établissement recueille l'avis de la commission sur les demandes d'aides qui sont présentées et arrête la décision d'attribution de l'aide au vu de cet avis. En cas d'urgence, il peut accorder une aide sans consulter la commission qu'il informe a posteriori. »

Les dossiers sont instruits et présentés lors de la commission. Ils sont étudiés selon un barème qui dépend du quotient familial des familles.

Le quotient familial est calculé de la manière suivante :

QF (Quotient familial) : Ressources / nombre de personnes.

La commission se réserve le droit d'accorder une aide hors barème si la situation le nécessite.

La commission se réunit une fois par trimestre.

Les aides seront accordées en priorité pour la restauration scolaire. En fonction des fonds disponibles, les familles pourront également être aidées pour le financement des voyages scolaires.

Barème :

Restauration :

QF : Inférieur à 300 euros : 3 euros / repas accordés soit 120 euros par trimestre

QF : Entre 300 et 600 euros : 2 euros / repas accordés soit 80 euros par trimestre

QF : Entre 601 et 750 euros : 1 euro accordé par repas soit 60 euros par trimestre

QF : Supérieur à 750 euros : Au cas par cas.

Voyage :

L'aide est calculée sur la base du coût total du voyage.

Lycée :	Collège :
QF : Inférieur à 300 euros : 70 %	40 %
QF : Entre 301 et 450 euros : 60 %	30 %
QF : Entre 451 et 600 euros : 50 %	20 %
QF : Entre 601 et 750 euros : 40 %	10 %
QF : Supérieur à 750 euros : Au cas par cas.	Idem